

LIVRET D'ACCUEIL



Ecole maternelle de Montgiscard

10, rue des Droits de l'Homme

31450 MONTGISCARD

tel : 05 61 81 10 55

@: ce.0311655f@ac-toulouse.fr

Présentation de l'équipe

● L'EQUIPE ENSEIGNANTE

-**La directrice**, elle est enseignante, **chargée de classe**. Elle assure également la coordination **pédagogique** et les responsabilités **administratives**. Une décharge lui est accordée pour cela un jour par semaine. Ce jour-là, elle est remplacée dans sa classe.

-**Les professeurs des écoles** ont pour missions **l'enseignement** et **l'éducation** à la vie en collectivité. Tout au long de la scolarité en école maternelle, les enseignant(e)s ont pour objectif d'aider chaque enfant à devenir autonome et à acquérir des connaissances et des compétences.

● PERSONNEL POUVANT INTERVENIR PENDANT LE TEMPS SCOLAIRE

- **L'ATSEM** (Agent Territorial Spécialisé en Ecole Maternelle) accompagne les élèves tout au long de la journée : le **matin et le soir** à l'ALAE, lors de **l'habillage**, dans les **classes**, aux **toilettes**, lors des **siestes**. Elles s'occupent également de la **cantine** et assurent **l'entretien** de l'école.

- **L'AVS** (Assistant de Vie Scolaire) ou **l'AESH** (Accompagnant des Elèves en Situation de Handicap) est chargé du suivi individuel d'élèves en **situation de handicap**.

● LE PERSONNEL PERISCOLAIRE

L'encadrement des enfants hors temps scolaire est assuré par **les animateurs** et **des ATSEMS** (restauration, ALAE avant et après l'école).

L'école maternelle est une vraie école qui prépare aux apprentissages de l'école élémentaire à partir de jeux et de manipulations. L'école maternelle apprend aux enfants à vivre ensemble, se respecter et communiquer

Équipe de l'école, des professionnels autour de votre enfant.

La directrice	 Elise BERRY				
Les enseignantes	 Elise BERRY	 Christine GARCIA	 Christine RIOUX	 Magali DESMARRES	 Florence BERTRAND
<p>Les enseignants de la maternelle sont des professeurs des écoles formés pour enseigner de la première année de scolarisation en maternelle à la dernière année avant le collège.</p>					
Les ATSEM	 Laure FARGUES	 Laure SAMARDZIJA	 Annie PIEDFER	 Raymonde KIDRI	 Martine BOUVIER
<p>Les ATSEM sont des personnels de mairie formés et spécialisés dans la petite enfance.</p>					

Les répartitions des enseignantes selon les niveaux ainsi que la répartition des ATSEM dans les classes peuvent varier chaque année.

Horaires et locaux



Une salle de classe



Un dortoir

	Matin	Après-Midi
Lundi	8h40-11h40	13h40-15h50
Mardi	8h40-11h40	13h40-15h50
Mercredi	8h40-12h	
Jeudi	8h40-11h40	13h40-15h50
Vendredi	8h40-11h40	13h40-15h50
Au total 24h de classe /semaine		



La cour de récréation

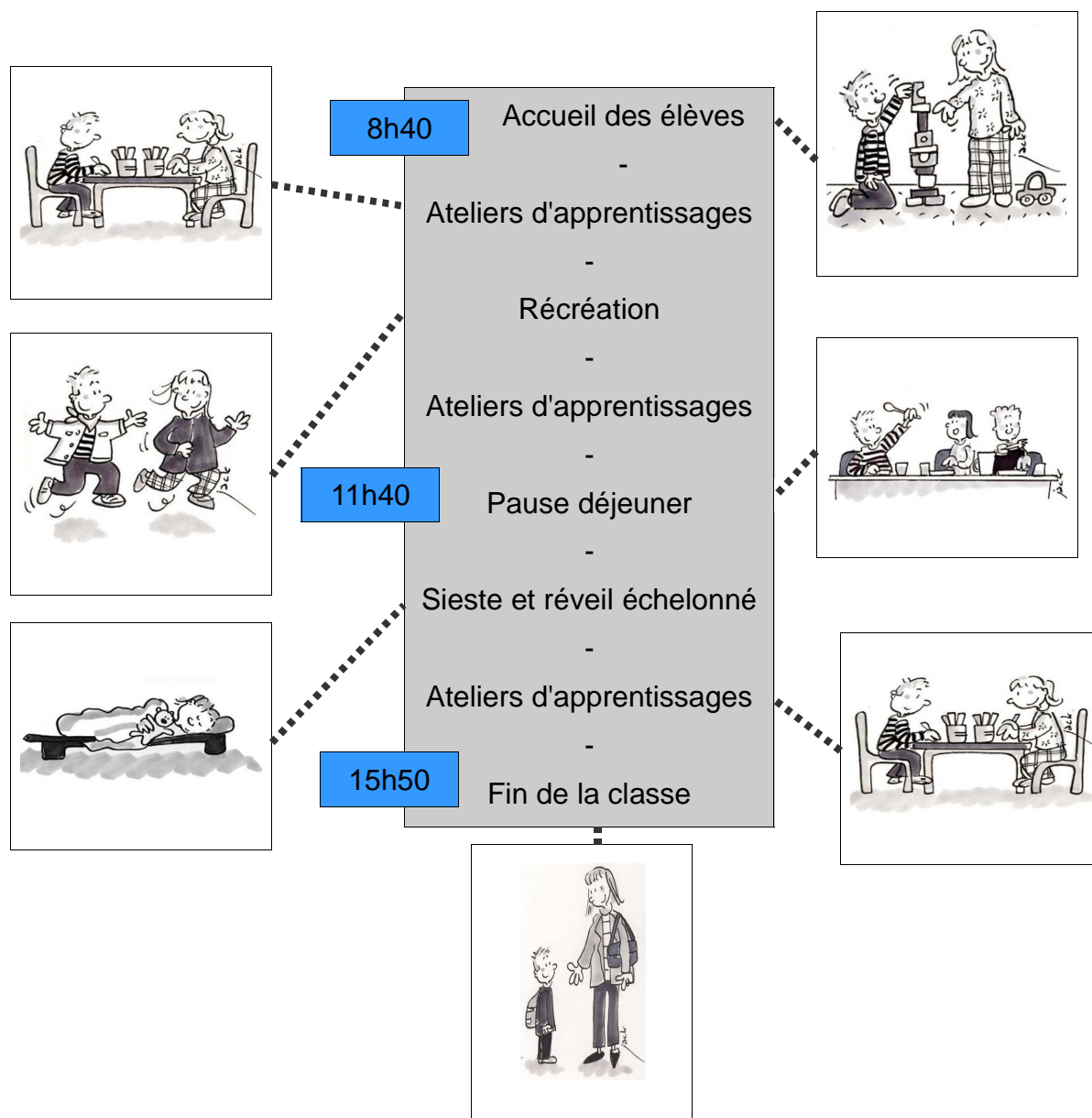


La cantine



La salle de motricité

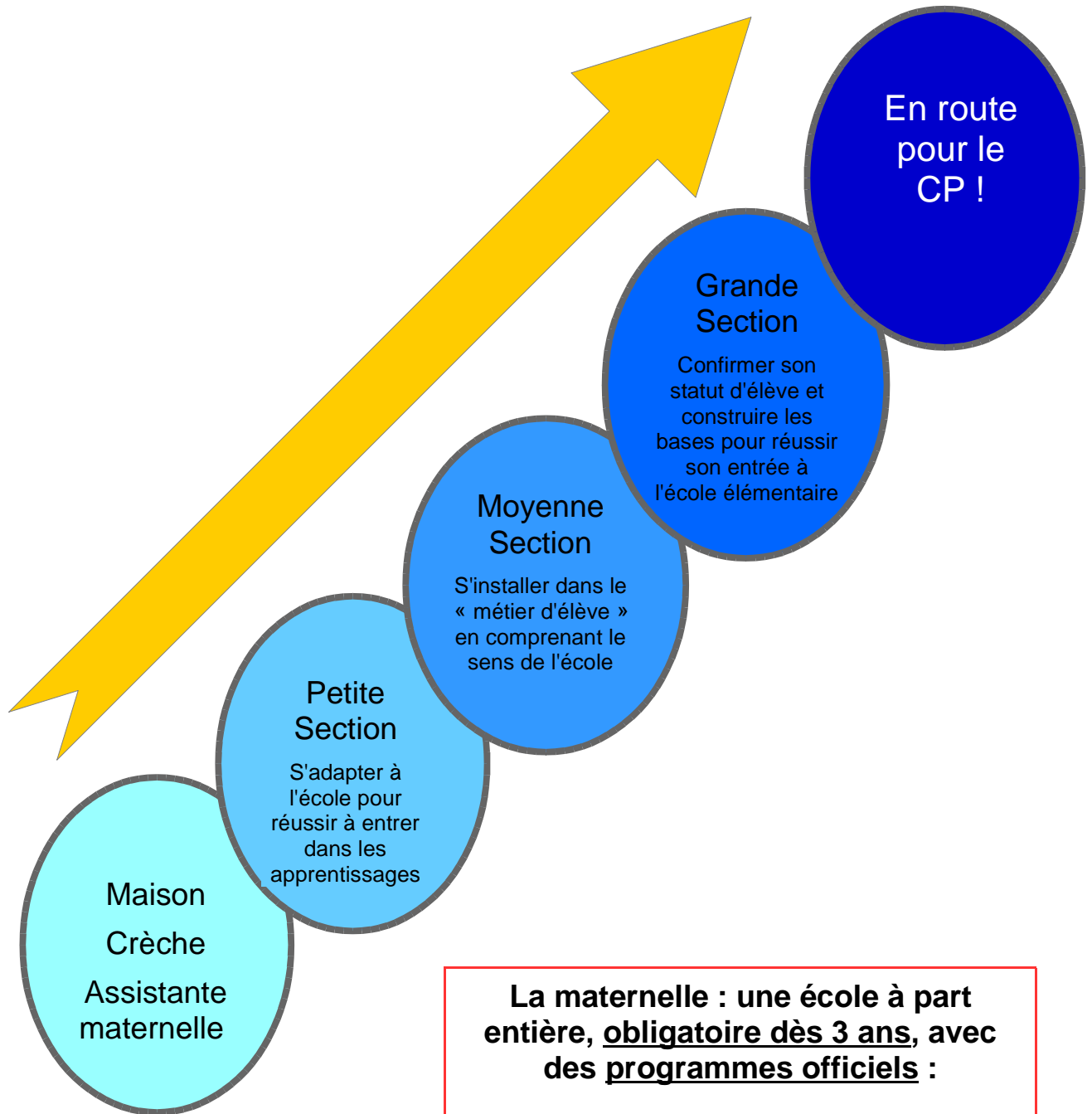
Une journée à l'école maternelle



Pendant le temps scolaire (8h30-11h40 et 13h30-15h50 ou 16h35), les enfants sont sous la responsabilité et l'autorité des personnels de l'éducation nationale (enseignants). Hors temps scolaire (avant 8h30, entre 11h40 et 13h30, et après 15h50), cette responsabilité relève des personnels municipaux.

Chaque enfant est unique. Le besoin de repos ou de sieste est spécifique à chacun. C'est l'enseignante qui, en lien avec la famille, évalue ce besoin.

De l'enfant à l'élève...



La maternelle : une école à part entière, obligatoire dès 3 ans, avec des programmes officiels :

- Mobiliser le langage dans toutes ses dimensions
- Agir, s'exprimer, comprendre à travers l'activité physique
- Agir, s'exprimer, comprendre à travers les activités artistiques
- Construire les premiers outils pour structurer sa pensée
- Explorer le monde

En pratique

Je me pose des questions.



Je lis les affichages, dans le hall, devant la classe.
Je lis et signe les mots du cahier de liaison.
Je prends rendez-vous avec la maîtresse, la directrice. J'échange avec les parents élus.



La séparation est difficile.



C'est normal ! Expliquez à votre enfant que vous allez revenir, comme chaque jour. Si votre enfant est inquiet, confiez-le nous avec le sourire et ne vous attardez pas. Il a besoin de sentir que vous êtes en confiance.



Mon enfant ne parle pas de l'école.



L'école est un univers qu'il peut vouloir garder secret. Peut-être n'a-t-il pas les mots pour en parler. Ne vous inquiétez pas.



Mon enfant ne fait pas la sieste.



La vie en collectivité va demander beaucoup d'efforts à votre enfant. **La sieste est donc nécessaire.** Un réveil échelonné est mis en place pour respecter le rythme de chacun.



Mon enfant est malade.



Pour fréquenter l'école, un enfant doit être en bonne santé. S'il est malade, il doit rester à la maison pour être soigné. Aucun médicament ne peut être donné à l'école.



A vous, parents, de préparer la rentrée...

MARDI 1 SEPTEMBRE

- ❑ L'attestation d'assurance scolaire (responsabilité civile et individuelle accident)
- ❑ une paire de chaussons
- ❑ une tenue de rechange complète dans le cartable
- ❑ 1 photo d'identité
- ❑ une photo des parents (pour la boîte à parents)
- ❑ 1 classeur 4 anneaux dans lequel vous mettrez une 50aine de pochettes transparentes
- ❑ 1 protège-cahier 24x32 transparent

Merci de tout marquer au nom de l'enfant.

Les contacts utiles....

L'école : 05 61 81 10 55 ce.0311655f@ac-toulouse.fr

La Mairie : 05 34 66 75 80 courrier@montgiscard.com

L'ALAE : 06 45 47 22 84 alae.mater@montgiscard.com

La cantine : 07 83 38 05 16